

10 | MESURES POUR DES VILLES APAISÉES ET DES QUARTIERS À VIVRE

Rue de l'Avenir, le Club des villes et territoires cyclables et marchables et leurs partenaires la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports, France Nature Environnement et la Fédération des Usagers de la Bicyclette lancent une campagne nationale « Ville apaisée, quartiers à vivre ».

Son objectif est d'inciter et de soutenir les collectivités à maintenir et à améliorer la qualité de vie en ville et l'attractivité de ses quartiers, dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et la raréfaction des ressources.

A cette fin, un Manifeste a été adopté le 8 juin par les co-organisateurs de la campagne et les associations partenaires et fera l'objet d'une large diffusion pour recueillir des signatures de villes, d'associations et de personnes à titre individuel.

Le lancement de cette dynamique, dont les actions vont être déclinées sur plusieurs années, a été marquée les 8 et 9 juin par les visites, par des élu(e)s, de responsable de services et de membres d'associations, d'aménagements réalisés en Bretagne dans 3 villes de taille différentes : Vitré, Saint Brieuc et Rennes.

Les Maires de ces villes déjà engagé(e)s dans une politique de réduction du nombre de véhicules automobiles et de développement des alternatives principales (marche, vélo, transports collectifs) ont souhaité, par leur signature du Manifeste « Ville apaisée, quartiers à vivre », soutenir, en particulier, les 10 mesures proposées par les initiateurs de cette campagne.

Vous trouverez ci-après le lien avec le Manifeste et avec les 10 mesures :
<https://villes-cyclables.org/mediacenter/uploads/manifeste-ville-apaisee.-quartiers-a-vivre.pdf>

**Associations, rejoignez cette dynamique en devenant
signataires de notre démarche pour des villes d'avenir !**



Françoise ROSSIGNOL
Présidente CVTCM



Anne FAURE
Présidente Rue de l'Avenir

Cette campagne a pour partenaires la
Fédération Nationale des Associations
d'Usagers des Transports, France
Nature Environnement, la Fédération
des Usagers de la Bicyclette



Elle bénéficie du
soutien de l'ADEME
et de la coordination vélo
et marche du ministère
de l'Environnement
et de la Cohésion
des Territoires

Soutenu par



Liberté
Égalité
Fraternité





10 MESURES POUR DES VILLES APAISÉES ET DES QUARTIERS À VIVRE

Les partenaires de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre », en signature, lancent une action nationale pour inciter et soutenir les collectivités à maintenir et à améliorer la qualité de vie. Dans cet objectif ils ont réuni un ensemble de recommandations à destination des pouvoirs publics pour rendre la ville attractive et faciliter les changements de comportements.

Ces 10 mesures, adoptées dans un contexte d'accélération du changement climatique et de raréfaction des ressources, répondent à l'attente de nombreuses collectivités déjà engagées dans un processus de transition et aux aspirations des habitants.

- 01 | **Rendre la ville accessible** à ses habitants les plus vulnérables, enfants, seniors et personnes à mobilité réduite.
- 02 | **Mettre** la pratique de la **marche**, du **vélo** et l'usage des **transports collectifs** **au centre de l'organisation** de l'espace public.
- 03 | **Encourager** le **développement des mobilités actives** en portant une attention accrue à la qualité des aménagements réalisés au profit de tous les usagers de l'espace public.
- 04 | **Soutenir**, avec plus d'ambition, la **réduction du nombre de véhicules motorisés** **et de leur vitesse** avec l'adoption :
 - d'un cadre législatif et réglementaire pour les Zones à Trafic Limité,
 - d'une vitesse de référence de 30km/h en ville, le 50km/h constituant l'exception, de façon à améliorer la sécurité, réduire les nuisances et la consommation d'énergie.
- 05 | **Renforcer la place du végétal** pour améliorer le bien-être en ville et lutter contre le réchauffement climatique.
- 06 | **Connecter les quartiers** par des **axes structurants à l'échelle de l'agglomération**, en donnant la priorité aux transports collectifs, aux réseaux vélo à haut niveau de service et en organisant les continuités piétonnes au-delà des centres-villes.
- 07 | **Préserver** et **développer** les pôles de **commerce et de services de proximité** afin de lutter contre l'étalement urbain et développer la vie des quartiers.
- 08 | **Favoriser** l'appropriation de l'enjeu de l'apaisement des villes par les habitants **en associant les représentants des usagers et les associations de protection de l'environnement** à des instances de concertation.
- 09 | **Améliorer** la **santé** de toutes et tous en soutenant la pratique des modes actifs et en réduisant l'ensemble des pollutions existantes (atmosphérique, sonore, lumineuse).
- 10 | **Agir** pour que les règles régissant les droits et les obligations de chacun dans l'espace public soient connues de tous et de toutes à l'aide d'un **Code de la rue actualisé** et de campagnes de communication.